

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 26 JANVIER 2023

Présents : Charles LABOURÉ, Séverine PRAS, Isabelle COUAVOUX, Colette CHENEVIER, Loïc BERTIQUET, Arnaud BLETTERY, Marie-Pierre EXTRAT, Patrice SANUDO, Christine PION, Mathieu BONNEFOY, Alain FRAGNE, Florent TIXIER

Représentés : Christine PION pouvoir à Charles LABOURÉ, Jean-Luc SOLLALLIER pouvoir à Alain FRAGNE, Doris RAZAFIMAHEFA pouvoir à Colette CHENEVIER

► **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 24.11.2024** : PV approuvé à l'unanimité.

► **SIGNATURE CONVENTION MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE** : *Séverine Pras* : rendez-vous le 5/12/23 avec 2 responsables de la médiathèque de la Loire, Josiane Policard (bénévole) et elle-même pour discuter de cette convention et remplir le tableau des objectifs. Son but est de développer et rendre visibles les actions de la bibliothèque, promouvoir les actions et mettre en place des projets, faire un état des lieux. Proposition de formation pour les bénévoles. Projets et animations pour 2024 : partenariat ponctuel pour pérenniser animations (ex du marché de Noël 2023, lecture de contes par Josiane et atelier créatif pour les enfants par Suzanne), projet de portes ouvertes dans l'année.

300€ de budget en 2023. La bibliothèque ne peut pas fonctionner qu'avec le fonds départemental. Elle doit se doter des incontournables pour son fonds propre, ce budget sera renouvelé pour 2024.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver la convention en y apportant 2 modifications notamment sur la somme de 2€ minimum/habitant/an à inscrire au budget.

Séverine tient à souligner la forte implication des bénévoles : Josiane, Suzanne, Gilles et Hugues.

► **RETOUR SUR ENQUETE PUBLIQUE VENTE CHEMIN COMMUNAL M. ET MME BARDOT** :

Personne ne s'est manifesté pendant l'enquête publique, aucun commentaire n'a été porté sur le registre. Le commissaire enquêteur a porté un avis favorable à la vente. Le conseil municipal décide de suivre cet avis et délibère favorablement à l'unanimité pour la vente de ce chemin. Prochaines étapes : attendre le délai légal du 8 février puis la famille Bardot devra faire borner et numérotter le chemin/parcelle. Ensuite l'acte administratif sera rédigé en mairie.

► **LOI APER - définition des ZAER (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables)** L'Etat via la Direction Départementale des Territoires de la Loire demande à toutes les communes d'identifier sur son territoire des zones d'accélération des énergies renouvelables pour : l'hydroélectricité, l'éolien, le photovoltaïque, la géothermie, le biogaz-méthane et le bois énergie-biomasse/réseau de chaleur. La sélection de ces zones n'empêchera par les porteurs de projets de s'implanter en dehors cependant les développeurs sont incités à se diriger vers ces zones qui laissent présager une bonne acceptabilité locale du projet. 6 cartes ont ainsi été élaborées. Un avis de l'ABF est requis pour les zones situées dans le périmètre de l'église du Vieux Cherier. Le conseil municipal délibérera sur ces cartes lors d'une prochaine séance.

► **ECOLE** : Charles Labouré explique que le projet pour les travaux de l'école doit avancer maintenant que l'état des lieux a été fait par le SIEL. Un devis pour maîtrise d'œuvre/étude de faisabilité a été établi par l'agence d'architecture Brosselard et Troncy de Vougy, cette agence travaille avec plusieurs autres communes du territoire. L'agence fera un relevé des bâtiments et en concertation avec la mairie et l'équipe enseignante, proposera différentes projections chiffrées pour la rénovation du bâtiment. Le devis d'AABT est accepté à l'unanimité.

- QUESTIONS DIVERSES :

Charles LABOURÉ : résumé de la **formation gestion de crise** suivie vendredi 19/01 avec Julie à St Priest la Prugne par le SDIS42 : prévoir et préparer la gestion de crise (incendie, tempête, accident...) pour mieux y faire face le jour J. Un petit exercice de mise en pratique sera fait lors d'un prochain conseil municipal.

Patrice SANUDO : Chemin de la Pertière à resuivre sur le bas, très raviné --> les cantonniers se rendront sur place

Florent TIXIER : affichage sauvage sur les panneaux de la commune --> Mettre une petite pancarte sur les panneaux « réservés à l'affichage communal ».



RÉUNION PUBLIQUE

LE COMPOSTAGE COLLECTIF ET INDIVIDUEL



Lundi **11** Mars

début **20h00** dans les locaux de la mairie
à **Moulins-Chérier**

Venez découvrir les solutions de tri des biodéchets
mises en place par votre communauté de communes.

Rejoignez-nous pour créer ensemble un avenir plus durable !



* **MUTUELLE VILLAGE** : La convention avec la Mutuelle AXA permettant aux habitants de profiter de tarifs préférentiels a été renouvelée.

* **FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE** les matinées du jeudi 7 et du jeudi 14 mars en raison de réunions extérieures

* **J'AIME LA LOIRE PROPRE** : prochaine édition samedi 16 mars, rendez-vous dès 8h30 à la cantine.

INFO DIVERSES

* **CLASSES EN 4** : Rendez-vous vendredi 5 avril à 20h à la mairie pour la prochaine réunion d'organisation des classes en 4. La date de la fête a été fixée au samedi 21 septembre. Toutes les personnes concernées sont les bienvenues !

* **DEPISTAGE MALADIES RENALES** : Dans le cadre de la semaine nationale du rein et en partenariat avec l'association France Rein, le centre hospitalier de Roanne organise 2 demi-journées de **dépistage gratuit des maladies rénales** par bandelettes urinaires : **jeudi 14 et vendredi 15 mars de 13h à 18h** dans le bâtiment principal. Il n'est pas nécessaire de venir à jeun. Les usagers pourront bénéficier d'informations sur les maladies rénales mais aussi sur la diététique. Il sera également proposé aux visiteurs **une prise de la tension artérielle.**

ECHOS DES ASSOCIATIONS

* **DON DU SANG** : Prochain don du Sang le mardi 16 avril de 16h à 19h .

* **LES CHEMINS DE TRAVERSE** : Samedi 2 mars la balade guidée organisée chaque mois par Les Chemins de Traverse descendra à Saint Alban par le chemin de Cherier à Chazelles et remontera, après avoir parcouru les fameuses Gorges du Désert, par Montroussier, Grange Boutet et le chemin des Egaux : cette boucle de 11,7 km est assez dénivelée : 410 m et presque entièrement en forêt. **Attention départ du Vieux Cherier à 13h30**(parking à gauche en arrivant au bourg) et non des Moulins. Marche gratuite et ouverte à tous, sans inscription préalable.

* **SOU DES ECOLES** : Prochaine manifestation samedi 23 mars après-midi au Vieux Cherier avec une nouveauté : **chasse aux œufs** ! Toutes les infos dans le flyer joint au bulletin. L'association recherche pour cela des boîtes à œufs de 6, si vous pouvez les déposer en mairie, merci d'avance !

* **PAROISSE & LES AMIS DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE** : Prochaine messe samedi 2 mars à 17h à l'église du Vieux bourg de Cherier. Assemblée Générale des Amis de la Salette le samedi 16 mars à la salle de la mairie, accueil 14h30 puis AG 15h. A l'issue de cette assemblée nous partagerons le verre de l'amitié.